

PAUL RICŒUR

LE DISCOURS DE L'ACTION

Cours professé à l'Université Catholique de Louvain, sur la chaire Francqui, 1970- 1971

Édition électronique établie par
Catherine Goldenstein et Jean-Claude Monod



© Fonds Ricœur, 2015

NOTE SUR CETTE ÉDITION

Une partie du texte de ce cours, donné à Louvain et Chicago en 1971, est connue : il a été partiellement repris dans *La Sémantique de l'action*, paru en 1977 aux éditions du CNRS¹. Ce recueil, signé « Paul Ricœur et le centre de phénoménologie », était le premier d'une série consacrée aux travaux du Séminaire d'Études Phénoménologiques et Herméneutiques. Le volume était composé du texte de Ricœur, « Le Discours de l'action », pp. 3-137, et d'une 2^e Partie réunissant VIII chapitres consacrés à des « Analyses de l'action » signés par différents participants à ce séminaire, Charles Reagan (sur Davidson), Jean-Luc Petit (sur la théorie de l'action), Raphaël Celis, Françoise Dastur (sur K.-O. Apel)... Plusieurs recueils suivront, notamment *La Narrativité*, en 1980, où les textes de Ricœur annoncent et préparent *Temps et récit*.

Si les chapitres I, V et VII de la Première partie du polycopié du cours, ainsi que l'ensemble de la II^e partie, ont fait l'objet d'une publication dans *La Sémantique de l'action*, en revanche les chapitres II à IV puis VI de la Première partie sont inédits. Ils concernent pour l'essentiel la philosophie analytique, la philosophie du langage ordinaire, la théorie des actes de discours (*speech acts*) et la théorie des jeux. Ils montrent donc non seulement l'intérêt de Ricœur pour ces apports anglo-saxons à la réflexion sur le discours, mais son appropriation de ces théories et un effort remarquable, et bien connu, de mise en dialogue et en tension de ces théories avec une phénoménologie du langage par rapport à laquelle elles présentent à la fois, pour Ricœur, des avantages et des insuffisances, ou plutôt : par rapport à une phénoménologie qu'elles « bousculent » mais qui, seule, serait capable de donner à ces apports théoriques toute leur ampleur philosophique.

C'est ce double geste que nous voudrions souligner, en resituant brièvement ce cours dans le contexte intellectuel du moment et dans l'itinéraire de Ricœur.

Dans *La Critique et la conviction*, Ricœur rappelle qu'il enseignait régulièrement aux États-Unis depuis 1954, avant d'être fait *doctor honoris causa* de l'Université de Chicago en 1967, et d'enseigner à la *Divinity School* puis au Département de philosophie de cette même Université². Comme ce départ à Chicago faisait suite à la démission de Ricœur de ses fonctions de doyen de l'Université de Nanterre dans des circonstances particulièrement pénibles, il fut presque interprété comme un exil volontaire. Mais Ricœur a toujours tenu à réfuter cette interprétation en notant que cette proposition américaine s'inscrivait dans la continuité de ses précédents séjours et ne marquait pas de rupture avec sa carrière de professeur à Nanterre, qu'il n'a quitté qu'au moment de sa retraite en 1980.

L'ouverture à la philosophie du langage anglo-saxonne a évidemment été favorisée par le lieu même de l'enseignement de Ricœur, en alternance avec Louvain, qui représentait comme symétriquement le pôle « phénoménologique » et où Ricœur devait confronter la phénoménologie aux sciences humaines contemporaines.

L'Introduction générale du volume du CNRS précise : « Ces études ont essentiellement pour dessein d'enrichir l'une par l'autre les contributions de la philosophie analytique de langue anglaise et celles de la phénoménologie issue de Husserl » (p. VII).

Cet enrichissement réciproque est rendu nécessaire par les limites respectives de la phénoménologie et de l'analyse linguistique. Si, dans *De l'interprétation. Essai sur Freud* (1965), Ricœur avait thématiquement une première limite de la phénoménologie concernant l'analyse des symboles et de l'inconscient, il reprend ici

¹ *La Sémantique de l'action*, recueil préparé sous la dir. de D. Tiffeneau, Paris, CNRS, 1977, 292 p.

² Paul Ricœur, *La Critique et la conviction. Entretien avec François Azouvi et Marc de Launay*, Paris, Calmann-Lévy, 1995, p. 67-68. Ricœur avait en fait un triple ancrage à l'Université de Chicago : à la Divinity School, au département de philosophie et au Committee on Social Thought.

partiellement à son compte une critique de la phénoménologie de provenance analytique, wittgensteinienne en particulier (les illusions d'une approche réflexive qui s'appuie sur un langage qu'elle croit « privé », alors qu'il faudrait en étudier les usages objectifs), avant de montrer que cette phénoménologie n'est pas « toute » la phénoménologie. Cette démarche est résumée ici, p. 11-12 : « J'ai dit en commençant les raisons de préférer un abord linguistique à un abord phénoménologique :

a) le court-circuit de l'approche réflexive : le sentiment vif de l'intuition, ce que Wittgenstein appelle description ostensive privée, à quoi nous avons opposé l'étude des formes objectives dans lesquelles s'organise l'expérience ;

b) le court-circuit de l'essence et de l'exemple ; c'est une autre forme de l'embarras intuitif ; comment peut-on voir le sens sur un cas ? À quoi s'oppose : saisir le sens sur l'énoncé.

Mais cela épuise-t-il la phénoménologie ? Cela porte-t-il même contre la phénoménologie ? Oui contre une conception de la phénoménologie qui ne serait qu'une variété de psychologie intentionnelle, bref contre la phénoménologie psychologique ? (...)

Par contre, les difficultés propres de l'analyse linguistique vont nous ramener vers la phénoménologie, mais en un tout autre sens que la phénoménologie psychologique ou psychologisante. »

L'intérêt pour le *langage* de l'action, pour « toutes [les] nuances » de ce « langage spécifique » (p. 7) en première personne qui correspond à une « connaissance sans observation » (Elisabeth Anscombe), impliquait de prendre en compte toute la littérature qui s'est inscrite dans le sillage des *Investigations philosophiques* de Wittgenstein. Orientée plutôt vers les concepts mis en jeu dans le discours d'action (volonté, motif...), l'analyse s'instruit du langage ordinaire avant de se nourrir des études consacrées par une autre tradition anglo-saxonne aux *speech acts*, à l'action du discours. On notera que l'ouvrage fondamental d'Austin, *How to Do Things with Words*, était paru en traduction française en 1970 (sous le titre *Quand dire, c'est faire*) dans la collection codirigée par Ricœur aux éditions du Seuil, « l'ordre philosophique », tout comme l'ouvrage de Strawson, *Individuals*, auquel il se réfère, paraîtra en 1973 dans la même collection (*Les Individus. Essai de métaphysique*). Ricœur ne s'est pas contenté d'utiliser ces travaux novateurs de la philosophie anglo-saxonne, il a permis qu'ils soient directement accessibles au public français.

Dans un article intitulé « Y a-t-il eu une rencontre entre Ricœur et la philosophie analytique ? »³, Pascal Engel a estimé que Ricœur avait puisé de façon trop indifférenciée parmi des auteurs anglo-saxons dont les prémisses et les conceptions même du langage ordinaire et de la signification sont profondément différentes (Engel use d'une métaphore amusante plutôt qu'élégante : Ricœur aurait « promené son caddy dans le supermarché de la philosophie analytique » et péché par « œcuménisme méthodologique » en mêlant, dans *Soi-même comme un autre*, les analyses de Strawson, Anscombe et Davidson). Mais le propos de Ricœur n'était nullement exégétique. L'usage des références analytiques n'allait pas tant à des auteurs à exposer qu'à des instruments d'analyse et de description de la sémantique de l'action. La publication du présent cours montre cependant que ces renvois s'appuyaient sur des lectures fouillées, parfois les premières « lectures critiques » d'ampleur, dans la philosophie française, d'auteurs désormais classiques de la tradition analytique. Surtout, il montre que la *confrontation entre phénoménologie et philosophie analytique*, sur un mode qui ne s'en tient pas à leur « opposition superficielle », avait été largement initiée par Ricœur au début des années 1970, pas seulement sur le thème de la métaphore (*La Métaphore vive*, 1975) ou du soi (*Soi-même comme un autre*), deux ouvrages où l'on retrouvera des questions travaillées ici. Or il s'agit d'une confrontation que la philosophie française contemporaine n'a

³ Pascal Engel, « Y a-t-il eu une rencontre entre Ricœur et la philosophie analytique ? », *Études Ricœuriennes / Ricœur Studies*. Vol. 5, N° 1 (2014) ISSN 2156-7808 (online) <http://dx.doi.org/10.5195/errs.2014.238>

cessé de poursuivre et d'approfondir⁴, en revenant aussi aux sources autrichiennes communes aux deux traditions (Brentano, la philosophie des mathématiques). L'un des intérêts de ces cours est de témoigner de la façon dont Ricœur entendait procéder à une synthèse des deux traditions, en produisant une « phénoménologie linguistique » (p. 14-15, expression qu'il relève chez... Austin) où les énoncés seraient finalement rattachés à la couche de l'expérience. Par-là, la phénoménologie : « donne un fondement aux opérations contingentes de l'analyse linguistique », note-t-il, en précisant :

« Cette interprétation générale invite alors à chercher, entre analyse linguistique et phénoménologique, une autre sorte de relations que l'opposition superficielle entre une investigation portant sur des énoncés et une investigation portant sur des vécus. L'opposition n'est pas entre deux théories de la description, mais entre deux niveaux stratégiques. Je dirais que les analyses phénoménologiques viennent se placer sous les analyses linguistiques. »

Cette délimitation réciproque de la phénoménologie et de la philosophie analytique est confirmée dans la section sur le « Point de rupture entre la phénoménologie et l'analyse linguistique » (p. 131-132) : « les limites de la phénoménologie et de l'analyse linguistique sont les mêmes ; mais la phénoménologie peut comprendre ses limites, parce qu'elle dispose d'une méthode de renvoi à l'originnaire ; l'analyse linguistique ne le peut pas, parce qu'elle se tient dans l'enceinte des énoncés et que cette décision méthodologique de ne connaître l'expérience que dans ses énoncés publics implique l'oubli de la question de l'originnaire, l'oblitération de la question de l'origine du sens. »

Ricœur soutient cet avantage théorique de la phénoménologie d'une référence marquée à la pensée du « corps propre », qui inclut un hommage – assez rare sous sa plume – à Merleau-Ponty (pp. 128 et suiv.). Par là le fil est rétabli avec la « phénoménologie de la volonté », du *je peux*. Une conférence bien plus tardive, de 1988, « L'homme comme sujet de la philosophie », récemment reprise dans le volume *Anthropologie philosophique*, reprend certains passages du cours, notamment sur Austin et les *speech acts*, mais aussi sur cette thèse d'une remontée vers le corps propre qui conférerait à la phénoménologie une position plus « fondamentale » que la philosophie analytique, avec un même renvoi à Merleau-Ponty : « ... Ce qui rend la phénoménologie du *je peux* plus fondamentale que l'analyse linguistique, (...) c'est son étroite affinité avec ontologie du corps propre »⁵.

Néanmoins, ce cours marque bien le passage général d'une recherche placée sous le chef d'une « phénoménologie de la volonté » à un programme qui se présente comme analyse du « discours de l'action », et dont le projet de Ricœur pour sa candidature au Collège de France en 1969, pour une « philosophie de l'action » montre qu'il était véritablement le « cap » intellectuel de Ricœur à l'orée des années 1970. Au plan des ouvrages publiés, on peut dire qu'une part de ce laboratoire des cours a irrigué la réflexion sur la dynamique du langage qui débouchera sur *La Métaphore vive*, tandis qu'un second affluent, celui de la philosophie de l'action, de l'intention mais passée au crible critique de l'analyse du langage qui fraye la voie à une pensée du sujet débarrassée des naïvetés des approches réflexives, aboutira à *Soi-même comme un autre*.

Jean-Claude Monod

⁴ Voir notamment les travaux de Jocelyn Benoist, les confrontations entre Heidegger et Wittgenstein (*Les Études philosophiques*, 2010, n°3, « L'usage. Heidegger/Wittgenstein »), le récent ouvrage de Vincent Descombes, *Le Parler de soi* (Folio-Essais, 2014)...

⁵ Paul Ricœur, « L'homme comme sujet de la philosophie », 1988, repris dans *Anthropologie philosophique*, Paris, Seuil, 2013, pp. 305-325, ici p. 319.

[Première partie]

[CHAPITRE I]

[Leçon inaugurale : Le discours de l'action] [= Le discours de l'action édition

Dorian Tiffeneau, CNRS, pp. 3 à 19]

I - PHILOSOPHIE DE L'ACTION ET SCIENCE DE L'ACTION

Le but de cette leçon est d'explorer la contribution du langage à la philosophie de l'action ; je dis bien à la philosophie de l'action, et non à la science ; car les sciences humaines aussi traitent de l'action ; la psychologie s'applique à l'observation du comportement, c'est-à-dire à l'ensemble des activités par lesquelles un organisme vivant répond aux stimulations du milieu où il vit. Sa méthode procède des sciences naturelles dont elle est une extension. La sociologie parle aussi du comportement, de la conduite, voire même de l'action. Il y a une sociologie de l'action, celle de Talcott Parsons et celle d'Alain Touraine. Elle est essentiellement consacrée aux processus de changement par une société donnée. Pour une sociologie qui fait de l'action son concept directeur, chaque changement est traité comme un problème posé à un ensemble préexistant, problème qui ne peut être résolu que par l'intégration d'éléments nouveaux à cet ensemble. Chez Talcott Parsons, c'est le rapport entre l'acteur et l'objet de son action qui introduit les problèmes et les processus dont l'ensemble constitue l'objet de la sociologie de l'action. Alain Touraine au contraire, met l'accent sur l'aspect social de tous les processus et subordonne l'intérêt pour l'acteur à l'intérêt pour les tensions elles-mêmes ; en entendant par-là les innovations et les ruptures qui appellent la formation de nouveaux systèmes sociaux. Le système de l'action n'est alors rien d'autre que le système de ces tensions. Pour une telle sociologie de l'action l'analyse du mouvement précède et commande celle du fonctionnement des systèmes sociaux constitués de leurs institutions et de leur mécanisme de contrôle social.

Donc il y a une science de l'action, il y a des sciences de l'action. Qu'est-ce qu'une philosophie de l'action peut avoir en propre qu'une science de l'action n'a pas déjà pris en charge ?

On est tenté de répondre : la philosophie de l'action, c'est l'éthique. Et c'est vrai que le poids principal de la tradition philosophique penche du côté de l'identité du pratique et de l'éthique. Parmi les traités spécialisés distincts de la Métaphysique, Aristote a une Physique, c'est-à-dire une théorie des mouvements naturels, une Psychologie qui culmine dans la Noétique et une Éthique qui est sa philosophie pratique. Il est vrai que cette Éthique est conçue très largement et s'inscrit dans une Politique qui est la véritable science architectonique. Mais la politique du philosophe est une éthique élargie à la cité, sous la considération d'un bien qui ne serait pas seulement celui de l'individu mais celui du tout. Le discours pratique en ce sens c'est le discours éthico-pratique. Avec Kant la polarité physique-éthique domine la distinction des deux Critiques : la *Critique de la raison pratique* se définit comme la théorie des principes déterminants de la volonté. Or le seul principe déterminant de la volonté qui soit *a priori*, c'est la loi morale. Voilà donc toute la théorie de la raison pratique réduite aux rapports de la liberté et de la loi morale. Certes la théorie du droit donne à cette métaphysique des mœurs une ampleur plus vaste que ne ferait un simple traité des vertus. Mais le concept d'obligation, commun au droit et à la morale, tend à faire de la théorie de l'action essentiellement une théorie des prescriptions.

Une philosophie de l'action qui ne se bornerait pas à une simple épistémologie de la science de l'action, c'est-à-dire de la science du comportement pour le psychologue et de la science des tensions sociales pour le sociologue, une philosophie propre de l'action doit-elle être seulement une éthique ?

II - LES NIVEAUX D'ANALYSE DU DISCOURS DE L'ACTION

C'est ici que je propose une recherche préalable à l'éthique elle-même, à savoir une description et une analyse des discours dans lesquels l'homme dit son faire, abstraction faite de la louange et du blâme par lesquels il qualifie son faire en termes de moralité.

Ce dire du faire peut lui-même être pris à plusieurs niveaux : niveau des concepts mis en jeu dans la description de l'action, niveau des propositions où l'action vient s'énoncer elle-même ; niveau des arguments où s'articule une stratégie de l'action.

a) Ce sera la tâche de l'analyse conceptuelle d'élaborer les notions premières ou catégories sans lesquelles on ne pourrait donner à l'action son sens d'action. Ainsi les concepts d'intention, de but, de raison d'agir, de motif, de désir, de préférence, de choix, d'agent, de responsabilité. Pour l'instant je les cite en vrac ; ce sera précisément un problème spécifique de les mettre en ordre ou, si l'on préfère, en réseaux. Cette analyse conceptuelle sera distincte de la science du comportement ou de l'action sociale dans la mesure où elle s'appliquera à la teneur de sens des concepts-clé et à ce que j'appellerai leur portée transcendante. À la différence en effet de concepts empiriques, ce sont des concepts qui ont pour fonction d'ouvrir à l'observation, à l'explication et à la compréhension, un champ d'expérience qui serait précisément ce que l'on appelle action. C'est ce que je voulais dire en parlant des notions premières ou catégories sans lesquelles on ne saurait donner à l'action son sens d'action.

Comment procéder à cette analyse conceptuelle de ce que signifie agir pour un homme ? C'est ici que s'offre, comme premier échelon d'une analyse conceptuelle, ce qu'une certaine école philosophique a appelé l'analyse du langage ordinaire, c'est-à-dire de ce que l'on dit lorsqu'on énonce de manière compréhensive pour autrui ce qu'on fait, ce pourquoi on le fait, ce qui pousse à agir ainsi, comment et avec quels moyens on le fait, ce en vue de quoi on le fait. L'avantage de ce point de départ est qu'il ne met pas en jeu, ou du moins pas immédiatement, l'intuition qu'un sujet prend de son vécu privé, mais l'énoncé public de l'action ; le passage par l'expression linguistique présente l'avantage de s'appuyer sur les objectivations de l'expérience dans le discours, c'est-à-dire sur des formes d'expression qui sont offertes à la fois à l'observation extérieure et à la réflexion du sens. Comme Jean Ladrière le dit dans *L'Articulation du sens*, ouvrage dont je me sens très proche : « L'approche réflexive qui est décevante peut être remplacée par l'étude des formes objectives dans lesquelles s'organise l'expérience »⁶. Il faudra certes justifier ce caractère de manifestation du langage par rapport à ce que j'appelle, encore avec Ladrière, « la structuration de la vie signifiante ». Ce sera la tâche d'une confrontation ultérieure entre phénoménologie ou analyse réflexive d'un côté, et analyse linguistique de l'autre. On fait ici l'hypothèse que l'entreprise est sensée ; on ajournera le moment proprement phénoménologique de l'analyse, dans la mesure où une phénoménologie mal distinguée d'une psychologie introspective resterait sous le signe de l'immédiateté réflexive et on entrera dans la phénoménologie par l'analyse linguistique. Au lieu donc de s'en remettre à une intuition des essences du vécu, saisies sur des exemples singuliers bien choisis, on prend appui sur la codification de l'expérience dans son dire et on fait fond sur la propriété remarquable du langage, non seulement d'articuler l'expérience, mais de conserver à la faveur d'une sorte de sélection naturelle, les expressions les plus aptes, les distinctions fines les mieux appropriées aux circonstances de l'agir humain. Ce caractère de conservatoire du langage ordinaire à l'égard des trouvailles de l'expression à l'échelle d'une expérience culturelle millénaire, est ce qui le recommande à l'attention du philosophe. Une première partie sera donc consacrée à la contribution de la philosophie du langage ordinaire à

⁶ LADRIÈRE (Jean), *L'articulation du sens. Discours scientifique et parole de foi*, Paris, Aubier/Cerf, 1970, p. 1.

notre problème du sens de l'action en tant qu'action. Il se trouve, en effet, que la seconde grande œuvre de Ludwig Wittgenstein, *Les Investigations philosophiques*⁷, en particulier dans les paragraphes 611 et 660, a donné naissance à toute une littérature consacrée au langage de l'action et à la sémantique de ce langage. Le thème général de ces ouvrages est celui-ci : le langage dans lequel nous décrivons les mouvements et les événements de la nature. Dire : « je tends le bras pour montrer que je tourne », c'est produire un énoncé qui ne peut être placé dans la même catégorie que l'énoncé « le bras se lève » ; celui-ci décrit un mouvement, celui-là une action ; celui-ci décrit un mouvement qui est observé par un spectateur, le deuxième décrit une action du point de vue de l'agent qui l'a faite. Selon E. Anscombe, c'est une « connaissance sans observation », une « connaissance pratique ».

Nous étudierons à fond et dans toutes ses nuances ce langage spécifique, en particulier son organisation en réseau. Retenons dans cette leçon d'introduction la tendance générale à distinguer l'univers du discours dans lequel on parle de l'action, de l'univers du discours dans lequel on parle du mouvement. C'est au premier que ressortit la notion de motif, au second la notion de cause ; du moins, le verrons-nous, de cause au sens que Hume a donné, d'antécédent indetifiable à part de l'effet et relié à celui-ci de façon logiquement contingente. Cette disjonction de l'univers du discours, cette inscription de l'action humaine dans un autre champ que celui du mouvement et de la cause, soulèvent des problèmes épistémologiques considérables qu'il faudra poser directement et tenter de résoudre. Ce qui nous amènera plus loin que la simple description du langage ordinaire. Mais d'abord avant d'évaluer critiqueusement l'autorité du langage ordinaire, nous essaierons d'aller aussi loin qu'il sera possible dans ce que j'appellerai l'instruction par le langage ordinaire, par une mise en œuvre soigneuse de sa technique de questions et de réponses. C'est en réponse à des questions du type : que faites-vous ? Pourquoi, comment, dans quelle intention ? Que sont produits les énoncés de la forme, « je fais ceci parce que, en vue de, etc. La forme des énoncés est ainsi sélectionnée par le jeu des questions et des réponses et par la situation de ce jeu à l'intérieur d'un jeu plus vaste qui est l'inter-action elle-même par laquelle l'action de l'un répond à l'action de l'autre. C'est ce jeu de langage pris dans le jeu de la transaction, qui est le thème de la philosophie du langage ordinaire appliqué à l'action.

b) Notre second pas sera une réflexion sur la forme logique des énoncés sur l'action. Nous ferons appel ici à une autre tradition de la philosophie de langue anglaise, issue de la logique propositionnelle de Frege et qui, avec Austin, Strawson et Searle, aboutit à une théorie de ce qu'on appelle le « speech-act », l'acte de parole ou de discours. En quoi consiste cette analyse et quelle est son apport à une philosophie de l'action.

L'analyse précédente était plutôt tournée vers les concepts mis en jeu par l'action - intention, motif - et visait à porter au jour ceux de ces concepts qui sont incontournables si du moins notre discours doit être discours de l'action. L'analyse du speech act porte sur la structure propositionnelle dans laquelle ces concepts sont insérés. C'est pourquoi elle présente un caractère plus avancé de formalisation que l'analyse du langage ordinaire, quitte, comme on va le voir, à la rejoindre et à se fondre en elle, comme chez Austin.

L'analyse classique de ce domaine est celle qui distingue les énoncés performatifs des énoncés constatifs : je promets de , je prends un tel ou une telle pour épouse ou pour époux ; ce sont des énoncés dans lesquels « dire, c'est faire » ; en disant je promets, je fais l'acte de promettre. Nous verrons que ces énoncés s'identifient par des critères très particuliers, ainsi celui de n'avoir ce sens que dans des locutions énoncées à la première personne de l'indicatif présent. La recherche de ces critères est la tâche principale d'une théorie du performatif. L'intérêt de cette recherche pour notre propre entreprise est évident. L'intention, dont l'analyse précédente a révélé le caractère conceptuel particulier, ne prend son sens d'intention que dans une déclaration d'intention, j'ai l'intention de ... ,

⁷ Wittgenstein Ludwig, *Philosophical Investigations*(1953) trad.fr. *Investigations philosophiques*, Paris: Gallimard, 1965

qui présente certains des traits du performatif, en particulier, celui de n'avoir son sens de déclaration d'intention qu'à la première personne. Cet intérêt pour une théorie des énoncés apparaît plus grand encore si l'on considère que la distinction du performatif et du constatif se subordonne à une autre distinction qui traverse tous les énoncés, y compris les énoncés constatifs comme on voit dans les dernières leçons de Austin, dans *Quand dire c'est faire*⁸ : la distinction entre d'une part le sens d'une proposition porté par l'acte locutionnaire et la force différente que cette même proposition a, selon que le même sens (par exemple que Pierre ouvre la porte), est celui d'une constatation, d'un ordre, d'une prière, etc. Cette seconde dimension portée par l'acte illocutionnaire, est la clé du problème posé à la philosophie de l'action par la théorie du « *speech act* » Il faut mener à bien une analyse de tout « *speech act* » qui mette bien en place, d'une part, la proposition avec sa référence (ce sur quoi elle porte) son sens (ce qu'elle dit de ce sujet logique), d'autre part, la force illocutionnaire dont elle revêt cette proposition. Cette architecture ébauchée par Austin a été tracée avec une maîtrise exceptionnelle par un élève de Strawson, John Searle, dans « *Speech Acts* »⁹. J'attache la plus grande importance à ce livre ; c'est la grille des actes illocutionnaires, plus encore que la classification des performatifs de Austin, qui nous aidera à localiser correctement la déclaration d'intention dans le tableau des actes illocutoires, quelque part entre la promesse faite à soi-même et le commandement adressé à un autre préparant ainsi une véritable analyse linguistique de la volition.

Telles sont les deux premières assises de notre investigation. Je m'efforcerai de faire converger les deux méthodes ; l'une plus proche de l'analyse conceptuelle, l'autre de l'analyse propositionnelle. Cela est d'autant plus légitime et d'autant plus aisé que l'une et l'autre sont nées dans le même milieu philosophique issu de l'empirisme anglais et marqué par le positivisme logique. Si, pour nous continentaux, cette philosophie du langage ordinaire et du « *speech-act* » paraît assez bornée et je le dirai assez, il faut voir quelle influence libérante elle a exercée. Pour le positivisme logique, en effet, n'ont de sens que les propositions qui décrivent des faits et qui peuvent être vérifiées empiriquement. Il en résulte que les propositions qui font autre chose sont dénuées de sens ; elles expriment seulement des émotions, croyances et attitudes des autres sujets. L'idée qu'il y a du sens en dehors de la description des faits et de la vérification empirique est une conquête considérable par rapport au canon de l'épistémologie positiviste. Le langage de l'action « fait sens » dans une situation qui n'est pas d'observation, mais précisément en tant qu'il informe l'agir lui-même dans le procès même de la transaction qui s'écoule d'agent à agent. Le jeu de questions et de réponses dans lequel prennent sens les concepts d'intention, etc. n'est pas le jeu dans lequel nous énonçons un protocole de laboratoire. Un langage qui « fait sens », sans constater ni vérifier, voilà ce que porte au jour une analyse du langage ordinaire. La théorie du « *speech-act* » vient alors à point avec sa justification d'ordre logique. Il apparaît que l'erreur du positivisme logique est d'avoir identifié le contenu de sens d'une proposition, à savoir la relation du sujet décrit par référence identifiante et du prédicat général qui lui est attribué avec une des figures de l'élocution à savoir la constatation. C'est une chose d'identifier et de prédiquer, c'en est une autre de le faire avec la force d'une constatation. Il y a donc aussi du sens dans tous les actes illocutoires autre que la constatation et il y a de l'illocution aussi dans la constatation. Donner un ordre, faire des promesses, c'est aussi dire quelque chose sur quelque chose, mais c'est le dire à l'impératif ou à l'optatif ou à l'indicatif futur, etc.

c) L'analyse conceptuelle et la théorie des énoncés n'épuisent pas les ressources et les instructions du discours de l'action. À vrai dire le caractère proprement discursif de ce discours n'a pas encore paru ; nous n'avons considéré sous ce titre que des énoncés en quelque sorte ponctuels dont le type est la réponse à la question que fait A ? , la réponse A fait N reste une phrase isolée ; avec la question pourquoi, en vue de quoi, qui appartiennent aussi à l'investigation de l'intention, on fait apparaître des enchaînements de moyen à fin et du même coup la discursivité même du discours. Or l'action fait

⁸ Austin (J.L.) *Quand dire c'est faire*, Paris : Seuil, coll. *L'ordre philosophique*, 1970 (*How to do things with words*, Oxford, 1962)

⁹ SEARLE (John R.), *Speech Acts : an Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, At the University Press, 1969, 203 pp. (trad. *Les actes de langage*, Paris : Herman 1972)

face à la théorie comme chaîne, enchaînement, concaténation, dont les énoncés ponctuels sont généralement le terme ou la conclusion. Le caractère hautement articulé du discours de la décision constitue son caractère de stratégie. Une logique de l'action est alors la forme la plus élevée du discours de l'action ; la théorie des jeux et de la décision est aujourd'hui l'expression la plus rationalisée et même la plus formalisée de cette logique. Ce sera un problème de savoir si l'argumentation mise en jeu par l'action peut être toujours traitée comme une forme implicite, dérivée, atténuée, abâtardie de cette logique, ou bien si, pour des raisons de principe, cette logique ne constitue pas un îlot de rationalité, voire une exception, et non un modèle dans un champ pratique où la décision elle-même est incorporée à la détermination du terme final du procès argumentatif.

Tels sont les trois niveaux du discours de l'action : conceptuel, propositionnel, discursif.

III - ANALYSE LINGUISTIQUE ET PHÉNOMENOLOGIQUE

Après avoir ainsi posé les bases linguistiques d'une théorie de l'action et procédé aux analyses concrètes correspondantes, viendra le moment de l'évaluation critique.

La critique peut se déployer dans trois directions (j'entends par critique une opération essentiellement évaluante et non pas nécessairement destructrice).

La première conduit à une confrontation entre analyse linguistique et phénoménologique ; la seconde à une confrontation entre d'une part le couple analyse linguistique et phénoménologique qui se retrouve du même côté de la barrière, et les sciences humaines ; la troisième, à une confrontation entre, encore une fois, le couple de l'analyse linguistique et de la phénoménologie et les exigences d'une théorie éthico- politique.

Je me bornerai aujourd'hui à montrer comment ces trois confrontations s'enchaînent. La première, qui met en vis-à-vis l'analyse linguistique et la phénoménologie, vient la première, puisque aussi bien les deux autres la supposent.

J'ai dit en commençant les raisons de préférer un abord linguistique à un abord phénoménologique :

a) le court-circuit de l'approche réflexive : le sentiment vif de l'intuition, ce que Wittgenstein appelle description ostensive privée, à quoi nous avons opposé l'étude des formes objectives dans lesquelles s'organise l'expérience ;

b) le court-circuit de l'essence et de l'exemple ; c'est une autre forme de l'embarras intuitif ; comment peut-on voir le sens sur un cas ? À quoi s'oppose : saisir le sens sur l'énoncé.

Mais cela épuise-t-il la phénoménologie ? Cela porte-t-il même contre la phénoménologie ? Oui contre une conception de la phénoménologie qui ne serait qu'une variété de psychologie intentionnelle, bref contre la phénoménologie psychologique. Cette phénoménologie psychologique résiste mal aux attaques d'un Piaget dans *Sagesse et illusions de la Philosophie*¹⁰.

Par contre, les difficultés propres de l'analyse linguistique vont nous ramener vers la phénoménologie, mais en un tout autre sens que la phénoménologie psychologique ou psychologisante.

Quelles difficultés ? Essentiellement l'impuissance de l'analyse du langage ordinaire à se réfléchir elle-même et à dire dans quel jeu de langage on parle de langage ordinaire. Cette impuissance à se réfléchir se traduit par une impuissance à démontrer que le langage décrit est autre chose qu'une

¹⁰ PIAGET (Jean), *Sagesse et illusions de la philosophie*, Paris, P.U.F. 1972, V^e éd., 311 pp., in-8°.

configuration linguistique contingente ; à la limite autre chose qu'une particularité idiomatique de l'anglais. La question porte aussi bien sur les analyses d'expressions conceptuelles, selon la première méthode, que sur l'analyse des actes illocutionnaires chez Austin et Searle ; la difficulté s'y trouve ici aggravée par l'impossibilité de classer, érigée en dogme par Wittgenstein : les ressemblances de famille d'un jeu de langage à l'autre excluent toute subordination d'espèce à genre.

Cette difficulté est la difficulté même à passer au transcendantal. Pourtant, un tel passage a été tenté ailleurs par Strawson dans *Individuals*¹¹, mais ce n'est pas en rapport avec la philosophie de l'action, mais en rapport au jugement de perception ; du moins le modèle mérite-t-il d'être suivi. Strawson, en effet, montre que les opérations de prédication et de description identifiante ne sont pas possibles sans la supposition d'une organisation de notre expérience comportant des particuliers de base tels que les corps et les personnes. Les catégories de langage qui règlent le discours de l'action appellent le même genre de fondation ; sinon, comment s'assurer que l'analyse linguistique est bien une analyse conceptuelle, que l'incontournable de fait est un incontournable de droit ?

C'est ce genre de questions qui ramène de l'analyse linguistique à l'analyse phénoménologique.

À mon avis, le niveau proprement phénoménologique d'une analyse est déterminé par une décision initiale qui constitue le champ phénoménologique comme tel, par un acte philosophique inaugural : la réduction n'est pas du tout une soustraction de réalité, comme la métaphore de la parenthèse le laisse croire, mais un changement de signes qui affecte toute la réalité, laquelle, de chose - absolue et en soi - devient sens relatif et pour moi. La réduction met fin au vivre naturel et fait apparaître l'*Erlebnis*, qui n'est plus un vivre, - ni un revivre, mais le sens de la vie. Par la réduction, un empire du sens apparaît, un paraître pour, où le sens ne renvoie qu'à un autre sens et à la conscience pour qui il y a du sens. Or - c'est ici ma thèse - ce déplacement du regard de la thèse du monde naturel vers la thèse du sens du monde n'est pas sans rapport avec le mouvement opéré par la philosophie analytique lorsqu'elle déclare ne pas ajouter aux faits mais seulement à la connaissance des faits à travers le langage portant sur ces faits. Ne peut-on pas dire que la phénoménologie, ici, thématise ce que la philosophie analytique fait sans le savoir ou sans savoir pourquoi elle le fait ? Si, en effet, la réduction n'est pas la perte de quelque chose, ni aucune soustraction, mais la prise de distance à partir de quoi il n'y a pas seulement des choses mais des signes, des sens, des significations, - la réduction phénoménologique marque la naissance de la fonction symbolique en général ; ce faisant, elle donne un fondement aux opérations contingentes de l'analyse linguistique.

Cette interprétation générale invite alors à chercher, entre analyse linguistique et phénoménologique, une autre sorte de relations que l'opposition superficielle entre une investigation portant sur des énoncés et une investigation portant sur des vécus. L'opposition n'est pas entre deux théories de la description, mais entre deux niveaux stratégiques. Je dirais que les analyses phénoménologiques viennent se placer sous les analyses linguistiques.

Ce que la phénoménologie cherche, sous la couche des énoncés, c'est une constitution du sens au regard de laquelle l'énoncé est ce que Husserl appelle la couche « non productive de l'expression ».

Or, ce qui se montre, à ce niveau stratégique, dans la constitution du sens c'est tout le contraire d'un ineffable intérieur. Et cela pour plusieurs raisons : d'abord on n'atteint le sens d'un vécu que dans son corrélat objectif ; c'est la vérité de l'axiome de l'intentionnalité : toute conscience est conscience de ... Grande banalité et même extrême trivialité tant que l'axiome est énoncé en termes de phénoménologie psychologisante ; il le reste si l'on sépare la thèse de l'intentionnalité de l'ensemble de la méthode et de la séquence : réduction-science eidétique descriptive du sens du vécu -

¹¹ STRAWSON (P.F.), *Individuals, an Essay in Descriptive Metaphysics*, London, Methuen, 1959, 255 pp., in-8°. (Trad. *Les Individus : Un essai de métaphysique descriptive*, Seuil. Coll. L'ordre philosophique 1973)

description des noèmes visés par la conscience, etc. Ainsi le sens c'est l'objectivité qui fait face à la conscience ; c'est cette objectivité corrélatrice du vécu qui affleure dans nos énoncés.

Voilà donc ce qu'il faut mettre en face des énoncés sur lesquels travaille la philosophie analytique :

- 1) le vécu
- 2) après réduction
- 3) selon la teneur en noèmes (*noematischer Gehalt*) ;

il est alors vain d'opposer une théorie des vécus à une théorie des énoncés ; le noème est plutôt ce qui fait la visibilité de principe du vécu ; aussi bien Husserl parle-t-il parfois d'énoncé noématique ; ce plan noématique, ce feuillet de sens, est immédiatement antérieur au plan de l'expression, au feuillet de l'énoncé linguistique.

Ainsi Husserl s'arrête au point où Austin part ; les énoncés ne sont que les expressions, c'est-à-dire une couche supplémentaire, par rapport au *Sinn* (sens) qui s'attache au noème.

Sur cette hypothèse de base, j'essaierai de montrer deux choses de façon complète et concrète :

1) À un niveau de pure et simple description, les analyses husserliennes de l'action - dans la mesure où il y en a - et en tous cas celles des phénoménologues français, ne se tiennent, en tant que descriptions, que dans la mesure où elles sont non de la phénoménologie psychologique, mais de la « phénoménologie linguistique » : l'expression est curieusement de Austin dans : *A plea for excuses* »¹². Car Austin a pressenti que, en retour, une analyse linguistique, si elle ne se réduit pas à une collecte de tournures et d'idiomes, est en réalité une analyse conceptuelle, c'est-à-dire une analyse qui porte sur la structuration d'une expérience et du sens d'une expérience. À ce niveau de description pure, phénoménologique et linguistique s'épaulent mutuellement ; et, à vrai dire, c'est l'analyse linguistique qui est le meilleur guide ; c'est pourquoi c'est lui que j'ai d'abord préféré. L'analyse linguistique me servira à relire dans un sens plus véritablement phénoménologique les écrits de Husserl et les phénoménologues français sur le noème pratique, sur le « décidé comme tel », le projet, le volontaire et l'involontaire.

2) À un niveau de fondation, la phénoménologie reprend la priorité, car elle établit le plan apophantique sur le plan noématique ; ce qu'on dit s'édifie sur le sens du vécu.

Ainsi s'impose la tâche de refaire la philosophie du volontaire et de l'involontaire selon la hiérarchie ici proposée entre analyse linguistique et phénoménologique.

Voilà donc la première ligne critique. Elle aboutit à mettre en couple analyse linguistique et phénoménologique, comme deux feuillets d'une unique couche de discours : analytique et descriptif. Discours analytique, puisque, dans les deux cas, on procède à des clarifications et à des distinctions, il n'est question, ni ici, ni là, d'engendrer les formes les unes des autres. Discours descriptif, puisqu'il n'est pas question « de recommander » une sorte d'action éthique ou politique. Phénoménologie et analyse linguistique constituent ensemble le discours descriptif-analytique du monde de l'action.

Viennent la deuxième et la troisième ligne critiques, où les deux approches sont mises en question ensemble. Les limites de l'une sont les limites de l'autre.

Limite inférieure que la deuxième critique va révéler ; limite supérieure que la troisième critique va susciter.

¹² AUSTIN (J.L.), *A Plea for excuses*, in *Philosophical Papers*, Oxford, Clarendon Press, 1961, 243 pp. Pour la citation exacte voir note 18.

IV - PHÉNOMENOLOGIE LINGUISTIQUE ET SCIENCES HUMAINES

On repartira ici de la dualité entre les deux univers de discours : le discours sur l'action et le discours sur le mouvement, ainsi que des implications épistémologiques de l'opposition entre motif et cause.

Peut-on s'en tenir à cette dichotomie ? Selon Wittgenstein le philosophe laisse le langage en état ; mais peut-on se contenter de cette coexistence pacifique de deux discours ?

On peut faire des objections de trois sortes : sur le plan descriptif, tant linguistique que phénoménologique, l'opposition motif/cause est-elle tenable ? N'a-t-on pas trop identifié motif à raison de C'est-à-dire à des « rationalisations » ? N'y a-t-il pas, à l'autre extrémité de l'éventail, des motifs qui sont des causes ? (Par exemple l'expression : qu'est-ce qui vous a poussé à ?). N'a-t-on pas négligé l'aspect de disposition qui s'attache à l'expérience du désir et, plus encore, à l'émotion ? Ici le motif est aussi cause. Ainsi, en descendant vers le bas du spectre de la motivation, on atteint un point où sens et force coïncident ; ainsi apparaît la limite d'une méthode qui se tient dans les bornes de la conscience claire, éclairée par le *logos*, par le dire. Seconde objection : que dire quand on invoque la psychanalyse ? Ici la motivation profonde impose de disjoindre sens et conscience du sens, en même temps que motif et cause se confondent. Ne faut-il pas dire alors que les limites de l'analyse linguistique et celles de la phénoménologie sont les mêmes ?

Troisième objection : cette critique menée du côté du motif appelle une critique symétrique du côté de la cause. La causalité est-elle bien ce qu'on croit qu'elle est dans l'opposition motif-cause ? On suppose toujours une définition humienne de la cause (identification séparée de la cause et de l'effet, lien contingent entre la cause et l'effet). Est-ce la seule sorte de causalité ? L'expérience d'« être disposé à » n'invite-t-elle pas à mettre l'accent sur une autre sorte de causalité, la causalité téléologique ? C'est-à-dire une explication dans laquelle l'ordre est lui-même un facteur de sa propre production ? On invoquera ici le travail de Charles Taylor *The explanation of Behavior*¹³. Pour Taylor l'explication téléologique est le sens implicite de l'explication de l'action par des dispositions. À condition qu'on n'identifie pas la fin avec une entité antérieure cachée, sous peine de revenir aux descriptions ostensives privées ; la fin signifie ici la forme même du système dans lequel le fait par un événement d'être requis pour une fin donnée est une condition suffisante de l'apparition de cette fin. Si l'explication téléologique est une sorte de causalité, alors l'opposition motif/cause n'est pas satisfaisante.

Il est plutôt urgent d'établir une corrélation entre les descriptions au niveau du langage ordinaire et les explications au niveau téléologique. Cette corrélation permettrait alors d'articuler l'un sur l'autre les deux discours : la phénoménologie linguistique de l'action et l'explication téléologiques des systèmes d'action intentionnelle.

Un pont pourrait alors être jeté entre la philosophie de l'action, avec sa double constitution phénoménologique et linguistique, et les sciences de l'action, grâce au tenon de l'explication téléologique. La suggestion est si importante que je proposerai le moment venu de revenir au Kant de la *Troisième Critique*¹⁴, de la critique du jugement téléologique, pour éclairer ce passage des sciences empiriques et causales au discours de l'action.

En tous cas, nous n'en resterons pas à la juxtaposition paisible et tranquille de deux univers du discours. La philosophie ne laisse pas les choses en état, mais cherche à articuler, à faire système. Je chercherai, le moment venu, d'autres raisons de penser que l'opposition entre motif et cause (et

¹³ TAYLOR (Charles), *The Explanation of Behavior*, London, Routledge and Kegan, 1964.

¹⁴ KANT (Emmanuel), *Critique de la faculté de juger*, Paris, J. Vrin, trad. par A. Philonenko, 1968, 308 pp.

toute l'opposition entre discours de l'action et discours de l'événement et du mouvement) était seulement provisoire. Ces raisons - empruntées à mes autres recherches sur l'herméneutique m'amèneraient à dire que l'action signifiante est comme un texte offert à la lecture, à plusieurs lectures, et que la dialectique entre explication et compréhension qu'enveloppent la lecture et l'interprétation d'un texte, nous invite à chercher également dans l'interprétation des actions des hommes une alternance semblable entre comprendre et expliquer. Mais cette analogie du texte devra être élaborée avec grand soin. C'est pourquoi je l'évoque ici succinctement.

V - PHILOSOPHIE DE L'ACTION ET ÉTHIQUE

Revenons à notre point de départ. La philosophie de l'action est-elle l'éthique au sens d'Aristote ou de Kant ? À cette question, je donnerai deux réponses : d'abord la description de l'action est le socle sur lequel peut être construit l'éthique. Comment ? Repartons du réseau conceptuel, intention, motif, agent, responsabilité. Les prédicats éthiques s'ajoutent à ce réseau et le supposent. Le « bon » de C.E. Moore¹⁵, ainsi que les prescriptions de R.M. Hare¹⁶ supposent des prédicats pragmatiques élaborés dans une description éthiquement neutre ; bref, l'analyse linguistique peut accompagner encore cette transition d'une théorie éthiquement neutre de l'action à une théorie de l'action éthiquement qualifiée. La question sera : comment le langage de la morale vient-il au langage de l'action ? La difficulté sera donc de placer correctement les impératifs et les normes dans le réseau conceptuel de l'action.

D'une autre façon le discours de l'action précède le discours éthique. La référence à un agent responsable suggérée par la théorie de l'acte de discours (performatif, acte illocutionnaire), marque la place en creux d'un acte réflexif de reprise. La responsabilité est ici le point de convergence des deux discours : elle consiste à assigner l'action à un auteur, ce qui peut être compris dans le cadre de la phénoménologie linguistique, à cela s'ajoute une promesse en première personne par laquelle le sujet éthique prend en charge les conséquences de son action.

C'est ici qu'apparaît la seconde sorte de rapports entre la phénoménologie linguistique et l'éthique. Le discours éthique est d'une autre nature que le discours descriptif ; d'abord, bien entendu, parce qu'il introduit des notions telles que norme, valeur, obligation, le discours éthique est un discours de l'action sensée. En outre, le discours éthique est d'une autre nature parce qu'il ne peut plus être simplement analytique et descriptif.

Que le discours de l'action sensée soit autre, nous le savons depuis *l'Éthique à Nicomaque*¹⁷ ; le Livre III, qui est la première analyse descriptive autant linguistique que phénoménologique de l'action humaine, est seulement un segment abstrait du seul discours qui se suffit : l'éthique, qui est aussi une politique. Ici la science architectonique c'est la politique. Ce nouveau discours introduit des termes d'une autre nature : fin, bonheur, vertu (au sens d'excellence), qui impliquent norme et valeur. Tant que ces termes nouveaux n'ont pas été placés dans le discours, la différence est inassignable entre l'action arbitraire et l'action sensée. Ainsi, en langage aristotélicien, la préférence est le terme éthiquement neutre qui couvre aussi bien la conduite selon la juste mesure que celle qui se soustrait à la norme par excès ou par défaut ; mais l'excellence ajoute la dimension estimative et par conséquent éthique à la notion neutre de préférence. En langage kantien, *Willkür*, ou volonté arbitraire, est commun à toutes les maximes et en ce sens éthiquement neutre. C'est le « *Wille* » ou volonté législatrice, qui seule fonde l'action sensée dans le rapport de la liberté à la loi. En langage

¹⁵ MOORE (G. E.), *Ethics*, Oxford, Clarendon Press, 1912.

¹⁶ HARE (R.M.) *Language of Morals*, 1952

¹⁷ ARISTOTE, *L'Éthique à Nicomaque*, texte, trad. Préface et Notes par J. Voilquin, Paris, Garnier, 1940, cf. en particulier Livre III.

hégélien enfin, c'est le Droit, avec l'ensemble des structures, des œuvres et des institutions qui hiérarchisent son domaine, qui permet de jalonner comme un itinéraire signifiant le mouvement de réalisation de la liberté.

Or ce discours, qui a donc une thématique irréductible à celle du discours précédent (excellence, volonté législatrice, universel concret) a une méthodique également irréductible : ce discours n'est plus descriptif ; il ne procède plus par distinctions et différences ; il est proprement prescriptif et constitutif du sens même de l'action sensée. Il engendre le sens. Et tirant une ligne qui joint l'*Éthique à Nicomaque* aux *Principes de la Philosophie du Droit*, on montrerait que ce discours est essentiellement dialectique. Ce n'est pas un discours de la distinction et de la différence, mais de la médiation et de la totalisation.

On se bornera dans cette leçon à montrer comment une phénoménologie linguistique appelle cet autre discours et, ce faisant, atteste sa propre limite. Limite par en haut et limite par en bas ; limite par en bas du côté du motif/cause et du sens/force en psychanalyse principalement. Limite par en haut du côté de la norme.

Mais la connaissance des limites d'un discours fait partie de la critique de ce discours ; car elle est la contrepartie de la justification de ce même discours à l'intérieur de la circonscription que la limite révèle.

CHAPITRE II

LE LANGAGE ORDINAIRE : THÉORIE GÉNÉRALE.

INTRODUCTION.

Les théories de l'action relevant de la philosophie du langage ordinaire ont en commun le caractère à la fois descriptif et analytique de leur procédure ; descriptif : il n'est pas question de recommander une sorte d'action éthique ou politique, mais de reconnaître ce qui est compris lorsque il est parlé de l'action par les agents eux-mêmes ; analytique : il n'est pas question d'engendrer les unes des autres les significations caractéristiques de l'agir humain (ce qui serait le second niveau du discours philosophique de l'action), mais de distinguer des notions : intention, motif, etc. Par ces deux traits - descriptif et analytique - la théorie de l'action dans le langage ordinaire se prête à une comparaison avec la phénoménologie, voire à une convergence dans ce qu'Austin a appelé une « phénoménologie linguistique ¹⁸ ». Mais, à la différence de la phénoménologie, du moins dans son acception psychologisante - il n'est pas fait recours à l'intuition réflexive ; le détour par l'expression linguistique implique qu'il soit fait crédit aux objectivations de l'expérience ; cette extériorisation de notre intériorité a le privilège de cristalliser l'intention de signification et de communication dans une forme offerte à la fois à l'observation extérieure et à la reprise réflexive. Comme Jean Ladrière le dit dans l'*Articulation du sens* : « ainsi l'approche réflexive qui est décevante doit être remplacée par l'étude des formes objectives en lesquelles s'organise l'expérience » (p.9). Il faudra certes justifier ce caractère de manifestation du langage par rapport à la « structuration de la vie signifiante » (ibid.). Ce sera la tâche d'une réflexion sur la liaison entre phénoménologie et analyse linguistique. On fait ici l'hypothèse que l'entreprise est sensée. Sa force consiste en ce que, au lieu de s'en remettre à l'intuition supposée d'une essence du vécu dans des exemples singuliers, on s'appuie sur la codification de l'expérience dans son dire et on fait fond sur la propriété remarquable du langage, non seulement d'articuler l'expérience, mais de conserver les distinctions fines dans des expressions appropriées. Le langage en effet est ici considéré comme le conservatoire des expressions les plus aptes élaborées dans l'histoire de la culture.

Dans ce premier chapitre, on fera abstraction de ce secteur de la théorie du langage ordinaire centré sur la structure des « actes de discours » (*speech-act*), c'est-à-dire sur l'analyse de signification

¹⁸ See J.L.Austin, *A Plea for excuses*, in *Philosophical Papers* (London:Oxford1961) p.130. « I think it might be better to use, for this way of doing philosophy [...] for instance, « linguistic phenomenology », only that is rather a mouthful ».

attachée à la forme même des énoncés (distinction entre performatif et constatif, analyse de la force illocutionnaire d'actes tels que : promesse, commandement, souhait, etc.). On se concentrera ici sur des recherches qui relèvent plutôt de l'*analyse conceptuelle* que de l'*analyse propositionnelle*, et qui se proposent de réfléchir sur l'emploi d'expressions telles que : action, intention, motif, agent, etc. dans un langage de communication. Dans le premier chapitre on élaborera la théorie générale de l'analyse conceptuelle des expressions du langage ordinaire ; dans le chapitre suivant on appliquera ce modèle au réseau conceptuel que constituent les expressions usuelles du domaine de l'action.

On considérera trois critères de la notion de langage ordinaire.

I. Le langage ordinaire comme discours.

Le langage ordinaire est un discours. Les philosophes anglais n'ont guère réfléchi sur les rapports de ce qu'ils appellent l'analyse linguistique à la linguistique proprement dit ; leurs analyses se sont même développées dans une ignorance souveraine de la linguistique. Un philosophe de langue française ne le peut pas, environné qu'il est d'extrapolations philosophiques de la linguistique structurale. Adoptant la terminologie d'Émile Benveniste, nous dirons que la théorie du discours, présumée par la philosophie du langage ordinaire, se place non du côté de la sémiotique mais du côté de la sémantique. Cette grande dichotomie repose sur la distinction de deux sortes d'unités linguistiques, les unités de langue que sont les signes (d'où l'expression sémiotique pour la science de la langue), les unités de discours que sont les phrases, supports de tous les énoncés (y compris ceux de l'action) et porteurs du sens et de la référence : d'où le nom de sémantique pour la théorie du discours.

Cette distinction procède bien entendu de la dichotomie saussurienne entre langue et parole, mais ne s'y identifie aucunement. Il y a plus dans le discours au sens d'E. Benveniste que dans la parole au sens de Saussure; surtout là où Saussure instituait une dichotomie (soit l'un, soit l'autre), Benveniste établit une différence de niveau, une hiérarchie de fonction à l'intérieur d'une conception architectonique du langage. Insistant surtout sur le caractère de réalisation psycho-physiologique de la parole plutôt que sur le pouvoir de libre combinaison, Saussure tendait à identifier la linguistique avec la science de la langue et des unités de langue ; en ce sens, sa linguistique était une sémiotique. Les grandes distinctions qui ont fait la fortune de la linguistique saussurienne sont des distinctions sémiotiques : synchronie - diachronie, forme-substance, identité-différence, système-unité. Plus fondamentalement, c'est comme unité de langue que le signe est défini. C'est comme langue que le langage est défini comme système de signes qui ne serait constitué que de différences, et pourtant Saussure avait aperçu la difficulté de cette dichotomie. Dans le *Cours [de linguistique générale]*, tel que nous le connaissons, la théorie de la phrase n'est pas faite ; c'est pourtant elle qui supporte le caractère « linéaire » du langage ; c'est elle qui porte un des deux mécanismes que Saussure distingue dans le chapitre « Mécanisme de la langue », à savoir le processus syntagmatique (combinaisons successives de termes *in praesentia*) qu'il distingue du processus paradigmatique, ou sélection parmi des termes semblables ; si le paradigme caractérise bien la langue, le syntagme devrait être du côté de la parole. Saussure l'a bien vu, mais il écarte cette hypothèse en raison des stéréotypes qui renvoient le syntagme du côté de la langue en tant que contrainte sociale.

La distinction sémiotique-sémantique repose chez Benveniste sur l'originalité de la phrase comme événement ou « instance de discours » par rapport aux signes qui appartiennent à la structure de la langue ¹⁹ Cette distinction nous importe au plus haut point, dans la mesure où le discours de l'action repose sur la spécificité de l'énoncé.

Énumérons la série des oppositions entre le sémiotique et le sémantique.

1° Le sémiotique est la propriété de la langue comme telle sans référence à un sujet. La question: qui parle ? ne concerne pas la langue ; le système est anonyme. Corollaire : il est seulement

19 BENVENISTE (Émile), *Problèmes de Linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, p 251-257

virtuel, intemporel. Par contre, si le signe est la propriété de la langue, la sémantique marque l'activité du sujet qui met en action la langue. Corollaire : la place du sujet dans le discours est marquée par la capacité du discours à faire référence à son propre locuteur par l'intermédiaire des « indicateurs » tels que les pronoms personnels par lesquels un locuteur se désigne lui-même.

2° Le sémiotique est ce plan où les signes se constituent les uns par rapport aux autres par différence et opposition. Ce deuxième trait a une double implication : positive : chaque signe est entièrement constitué par sa place dans le système ; négative : le signe est absent à la chose. En effet, le paradoxe de la sémiotique est que, « à aucun moment en sémiotique, on ne s'occupe de la relation du signe avec des choses dénotées ni des rapports entre la langue et le monde ». Mais si le signe est une réalité intralinguistique auquel le signifié est inhérent, la phrase est ce qui relie le langage à la réalité ; par la phrase, le langage fait référence à une situation de discours aussi bien qu'à l'attitude du locuteur.

3° Le signe a toujours et seulement valeur générique et conceptuelle ; alors que les énoncés sont particuliers, relatifs à des situations circonstancielles et à une audience singulière ; la phrase n'est que particulière.

4° « Il doit être entendu que les signes se disposent toujours et seulement en relation dite paradigmatique. On doit donc inclure dans la sémiologie, outre les diverses catégories de signes, les modèles et les schémas dans lesquels les signes s'engendrent et s'organisent : les paradigmes au sens traditionnel »²⁰. Face au paradigme, principe de toutes les substitutions, le syntagme, principe des connexions. Le syntagme est ce dans quoi s'accomplit le sens ; l'idée ne trouve forme que dans un arrangement syntagmatique.

5° Le signe se constitue comme phénomène à double face : signifiant - signifié. Cette constitution distingue le signe linguistique et en fait un modèle pour toute généralisation de la notion de signe. Si le signe est l'unité sémiotique, le mot est l'unité sémantique, unité minimale du message. Il n'y a pas de statut sémiotique du mot. Il est introuvable dans une telle analyse ; c'est pourquoi on y parle de morphème ou de lexème. Le mot est contemporain de la phrase. C'est en situation de phrase, par conséquent sous la condition du syntagme que le « mot » a un sens. Le sens des mots est donc réglé par le sens de la phrase par l'intermédiaire de l'arrangement syntagmatique. Il n'y a pas un sens au mot mais un sens contextuel qui est son « emploi » dans cette circonstance : « le sens d'une phrase est son idée ; le sens d'un mot est son emploi »²¹. On emploie un mot pour dire quelque chose ; on le dit dans et par la phrase.

6° Le signifié, comme le signifiant, se prête à des organisations binaires : « les oppositions sémiologiques sont de type binaire ; la binarité me paraît être la caractéristique sémiologique par excellence de la langue d'abord, puis de tous les systèmes de comportement nés au sein de la vie sociale et relevant d'une analyse sémiologique »²². Au caractère oppositif, et plus particulièrement binaire, du signe s'oppose la polysémie du mot. Elle résulte de la nature du sens du mot : à savoir sa capacité d'être l'intégrant d'un syntagme particulier et de remplir une fonction propositionnelle : « ce qu'on appelle la polysémie n'est que la somme institutionnalisée, si l'on peut dire, de ces valeurs contextuelles, toujours instantanées aptes continuellement à s'enrichir, à disparaître, bref sans permanence, sans valeur constante »²³. Pour cette raison l'interprétation des énoncés est autre chose que l'analyse des oppositions (binaires principalement) au niveau sémiotique.

7° Enfin, le signe linguistique est susceptible de généralisation à d'autres signifiants que sonore ou graphique. C'est le sémiologique comme tel : « le signe comme entité à double face peut se retrouver hors du langage, dans tous les comportements institutionnalisés de la vie sociale qui reposent sur des unités à double face »²⁴. Donc « la nature sémiotique » est plus vaste que le langage proprement dit ; d'où l'idée d'une sémiologie ou sémiotique générale aperçue par Peirce et Saussure. Mais si la sémiotique

²⁰ BENVENISTE (Émile), "La forme et le sens dans le langage", 1966. XIII° Congrès des Sociétés de philosophie de langue française. in *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris: Gallimard 1974, p.222

²¹ Idem.

²² Ibid.

²³ Ibid

²⁴ Ibid

peut être généralisé, il ne peut être transposé : le signifié et le signifiant sont l'envers et l'endroit de la feuille de papier découpés simultanément (Saussure). Le sémantique – c'est-à-dire l'idée que la phrase exprime – peut être dit autrement dans la même langue et traduit d'une langue dans une autre. Cette possibilité de transposition du sémantique atteste la domination de la pensée sur son expression, sa relative indépendance dans sa relative contrainte. Entre la sémantique et la fonction métalinguistique, il y a ainsi une affinité profonde qui repose sur la transcendance de la pensée dans sa capacité sémantique.

Il résulte de cet ensemble d'oppositions que ce qui est « intenté » par le discours ne se réduit pas à ce qui est signifié par les signes.

Remarque : on comparera la conception sémantique de Benveniste avec le tableau des facteurs et des fonctions de communication chez Roman Jakobson (*Essai de linguistique générale*, ch. XI : «Linguistique et poétique ») ; à ces fonctions de l'acte complet de communication : destinataire, message, destinataire, contexte, contact, code, Jakobson fait correspondre les six fonctions du « procès linguistique » : émotive, poétique, conative, référentielle, phatique, métalinguistique. Ces 6 fonctions recourent l'analyse de Benveniste : ce que celui-ci appelle « instance de discours », c'est ce que celui-là appelle « procès linguistique ». De l'instance de discours de Benveniste on peut dériver les 6 fonctions de Jakobson : *quelqu'un (destinateur) dit (contact) quelque chose (message) au sujet de quelque chose (référence) selon des règles (code) à quelqu'un (destinataire)*.

Les *théories du langage ordinaire* ne procèdent pas, comme on l'a dit, d'une réflexion sur la linguistique, mais elles retrouvent les traits d'une linguistique du discours dans leur défense du langage ordinaire contre la prétention de certains logiciens, ou philosophes de la logique, de reformuler les langues naturelles selon les exigences axiomatiques de langues artificielles formalisées construites à diverses fins scientifiques ou techniques. C'est le premier sens qu'on peut donner au mot *ordinaire* ; langage ordinaire = langage naturel ; versus : langue artificielle. À cet égard, la philosophie du langage ordinaire veut être une justification de certains traits que l'analyse de Benveniste a mis en lumière, au premier rang desquels il faut mettre la polysémie, et que les langues formalisées s'emploient à éliminer au nom d'un idéal logique d'univocité ; signifier plus d'une chose, c'est en effet, pour les mots du langage ordinaire, entraîner ambiguïté, équivocité ; un sens identique ne pouvant être transféré d'une extrémité à l'autre d'un argument. Mais ce qui est défaut au regard de la logicité est davantage positif au regard de la communication : la variabilité des significations et l'effectuation de la richesse sémantique des mots selon les contextes a une efficacité propre, une convenance remarquable aux situations de la vie quotidienne qui sont précisément celles de notre action : « comme Chomsky l'a nettement indiqué, l'indépendance relative des langages artificiels formalisés par rapport au contexte crée une grande différence entre ces deux catégories sémiotiques : la variabilité des significations, en particulier les déplacements de sens nombreux et d'une grande portée, ainsi qu'une aptitude illimitée pour les paraphrases multiples, sont précisément les propriétés qui favorisent la créativité d'une langue naturelle et confèrent non seulement à l'activité poétique mais aussi à l'activité scientifique des possibilités d'invention continue. Ici l'indéterminé et le pouvoir créateur apparaissent comme totalement solidaires » (Roman Jakobson).

Ce premier trait du langage ordinaire est fortement accentué dans l'École d'Oxford issue du second Wittgenstein ; l'étude du langage ordinaire est expressément dirigée contre les prétentions de reformuler tout langage selon les règles de la logique symbolique des *Principia mathematica* de Russell-Whitehead²⁵ ; l'abandon par Wittgenstein lui-même de la théorie du « tableau » et le recours à une définition de la signification par l'« usage » ont amorcé le tournant qui a conduit à une appréciation positive des aspects du langage ordinaire que nous venons de caractériser par la variabilité des significations, la sensibilité au contexte et la créativité. Ryle, dans *Ordinary language* (Caton, p.124-

²⁵ Alfred North Whitehead et Bertrand Russell: *Principia Mathematica*, Cambridge University Press, 3 vol., 1910-1913

125)²⁶ oppose en ce sens *ordinary* à *notational*. En outre, le langage ordinaire, considéré d'un point de vue strictement sémantique, apparut de plus en plus comme un thésaurus des expressions les plus appropriées ouvertes à une reprise de sens que nulle langue bien faite ne saurait égaler par les voies d'un lexique de vocables univoques et indépendants de tout contexte. Austin est le témoin le plus vigoureux de cette appréciation positive du langage ordinaire et de son inégalable puissance de description.

Conséquences pour l'analyse du discours de l'action.

La tâche d'une analyse conceptuelle est de prendre chaque jeu de langage selon ses règles internes, selon sa grammaire, et de décrire comment celle-ci opère. On recourra principalement aux situations de questions et de réponses (que faites-vous ? Pourquoi ?) afin de dégager la signification des expressions employées des conditions d'accord et de compréhension mutuelle dans cet échange de discours. Une signification est identifiée par le succès de sa reconnaissance par l'individu.

II. Langage ordinaire et langage scientifique.

En un second sens, *ordinaire* s'oppose à *technique scientifique* ; cette frontière est beaucoup plus difficile à tracer, car ce qui est langage technique ou scientifique pour l'homme de la rue est langage ordinaire dans le laboratoire ou dans la manipulation des objets technologiques ; la difficulté est ici comparable à celle que rencontre la phénoménologie, dans sa tentative pour distinguer le *Lebenswelt* des constructions technico-scientifiques. Comment distinguer en effet le monde des choses « perçues » de la chose « vraie », quoique non apparaissant, de la physique ? Cette chose perçue, vierge d'artifice, est introuvable, sinon dans le désert ou la forêt vierge ; les machines et les ordinateurs aussi sont perçus ; bien plus, une bonne partie de notre action consiste à agir sur de telles machines et aussi sur des objets culturels issus de la technique, donc portés par le flux des applications de la science. Ici l'analyse du langage ordinaire offre une issue : le langage ordinaire est celui qui se réfère à des particuliers de base qui sont en dernier ressort des individus. Le critère est linguistique, en ce sens qu'il fait seulement appel à la fonction d'identification de choses singulières par lesquelles nos propositions se rapportent à une chose et une seule ; nous procédons à cette identification par les diverses locutions qui expriment le sujet logique du discours, par opposition aux prédicats qui sont des genres, des classes ou des caractères ; ces locutions ou tournures sont dans notre langage ordinaire : les noms propres (de personnes, de lieux, d'événements), les pronoms, les démonstratifs (ceci, cela, je, tu) et les fameuses locutions que l'on appelle les descriptions définies singulières : *le tel et tel* (l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours). Le langage ordinaire, c'est celui dans lequel les particuliers de base susceptibles d'être identifiés sont de deux sortes seulement : des corps et des personnes. Strawson (*Individuals*)²⁷ en fait une sorte de déduction transcendantale, montrant qu'on ne peut parler que sur des choses qui, en dernier ressort, sont des corps et des personnes. Le critère n'est plus seulement linguistique mais transcendantal, il fait appel à la condition d'exercice de notre langage en ce monde-ci ; l'action, au sens du langage ordinaire, porte sur ces particuliers de base. Peu importe dès lors que ces individus soient naturels, au sens de non-artificiels, ou qu'ils soient des machines ; l'essentiel est qu'ils figurent toujours comme un individu susceptible d'être désigné dans une description définie identifiante comme *le tel et tel*. Le discours ordinaire de l'action est celui des interactions et des transactions entre ces individus de base, corps et personnes, qui sont susceptibles de description définie identifiante. C'est une manière différente de dire ce que la phénoménologie énonce ainsi : le monde de l'action est le même que celui de la perception ; les objets pratiques sont de même degré que les objets perçus.

²⁶ C. E. Caton (éd.), *Philosophy and Ordinary Language*, University of Illinois Press, 1963.

²⁷ P. F. Strawson, *Individuals: An Essay in Descriptive Metaphysics*. London: Methuen, 1959. Trad. fr. *Les individus*, Paris, Le Seuil, « l'ordre philosophique », 1973.

Il est possible alors de tirer une frontière entre une description de l'action qui tient compte de la situation d'interaction, et toute théorie qui emprunte ses modèles à des sciences de la nature d'où cette situation d'interaction a été éliminée. C'est le cas de toute réduction de la notion d'action à celle de mouvement. Une des batailles principales menées par la philosophie du langage ordinaire de l'action porte contre la prétention de dériver les propositions significatives sur l'action des énoncés descriptifs sur des mouvements. On s'efforcera de distinguer la grammaire authentique de l'action, la logique de son discours propre, de la logique de cet autre discours portant sur des événements du monde. C'est ainsi que la théorie du langage ordinaire implique une polémique, non contre la science, mais contre l'empirisme en tant que philosophie ; celui-ci est accusé de mêler deux univers de discours, celui du mouvement et celui de l'action. Le point critique de cette querelle sera la confrontation du concept de motif avec celui de cause ; dans ce conflit se cristallise l'opposition des deux jeux de langage. On admet d'ordinaire, dans ce genre de discussion, que le modèle de *cause* est celui de Hume que l'on peut caractériser ainsi :

1° causes et effets sont des observables ;

2° distincts dans le temps ;

3° logiquement contingents (la notion de l'un n'implique pas la notion de l'autre, l'un peut être compris sans l'autre) ;

4° constituant une séquence régulière, base de toute prédiction et intervention. La lutte contre la cause humienne sera au centre des discussions sur motif et cause.